

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES  
DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES  
(2018-2019)  
LE 11 SEPTEMBRE 2018**

**01.00 RECUEILLEMENT**

À 19 h 30, madame Marie-Louise Kerneis, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de madame Brenda Larouche, étudiante, et de monsieur Cayer, représentant de l'association des professeurs de Lignery.

**02.00 PRÉSENCES**

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 11 SEPTEMBRE 2018 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEIS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M<sup>mes</sup> les commissaires

Claudine Caron-Lavigneur (2) (par téléphone)  
Suzanne Gaudette (5)  
Michelle Morin (3)  
Margot Pagé (9)  
Sophia Plante, représentante du comité de parents  
Valérie Roy, représentante du comité de parents, niveau primaire

MM. les commissaires

Éric Allard (4)  
Stéphane Bessette (1)  
Stéphane Desjardins (8)  
André Dugas (7)  
Cédric Fontaine (6)  
Tommy Gaulin, représentant EHDAA  
Didier Jeanson, représentant du comité de parents, niveau secondaire  
Alain Lemieux (11)

**ABSENCE** : Maude Simard (10)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

AINSI QUE :

M<sup>me</sup> Kathlyn Morel, directrice générale  
MM. Daniel Bouthillette, directeur général adjoint  
François Jannelle, directeur général adjoint

ET :

M<sup>mes</sup> Germen Brière, directrice du Service des ressources financières  
Pascale Gingras, directrice des Services éducatifs  
Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et des communications  
MM. Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines

Eric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications  
Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles

**03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

**C.C.-4586-09-18 04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Alain Lemieux, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié, à savoir :

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS**

**06.01** Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2018

**06.02** Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ajournée du 4 septembre 2018

**06.03** Redécoupage des bassins géographiques des écoles de Mercier

**06.04** Recommandations de demandes d'ajout d'espace au MEES dans le cadre du PQI 2019-2029

**06.04.01** Demande de financement au MEES pour l'ajout d'espace - Nouvelle école primaire – Léry

**06.04.02** Demande de financement au MEES pour l'ajout d'espace - École primaire Saint-Michel-Archange

**06.04.03** Demande de financement au MEES pour l'ajout d'espace - École primaire Notre-Dame-Saint-Joseph

**06.04.04** Demande de financement au MEES pour l'ajout d'espace - École secondaire Pierre-Bédard

**06.04.05** Demande de financement au MEES pour l'ajout d'espace - Nouvelle école primaire - secteur Nord-Ouest

**06.04.06** Demande de financement au MEES pour l'ajout d'espace - Nouvelle école primaire - secteur Nord

**06.04.07** Demande de financement au MEES pour l'ajout d'espace - École primaire Saint-Marc

**06.04.08** Demande de financement au MEES pour l'ajout d'espace - École secondaire Jacques-Leber

**07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

**07.01**

**08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

**08.01**

**09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**09.01**

**10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**10.01** École Gérin-Lajoie – Agrandissement et réaménagement, appel d'offres 18-001-AOP-91652

- 10.02 École Saint-Viateur – Agrandissement et réaménagement, appel d’offres 18-006-AOP-91656 (ajournement au 2 octobre)
- 10.03 Avis de qualification pour services professionnels d’ingénierie - Laboratoires-experts pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, appel d’offres 17-085-AOP-SPLABMULTI1821 (
- 10.04 Acquisition du lot 5 160 300 du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports par la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle
- 10.05 Agrandissement de l’école Saint-Édouard. **Ajout.**

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L’INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**12.00 SERVICE DE L’ORGANISATION SCOLAIRE**

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**

14.01 Coups de cœur

**15.00 COMITÉ DE PARENTS**

**16.00 DEMANDE D’INFORMATION**

**17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

18.01 Calendrier des rencontres des comités statutaires

**19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS**

**06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS**

**06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AOÛT 2018.**

C.C.-4587-09-18

CONSIDÉRANT l’article 170 de la *Loi sur l’instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu’une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2018.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 août 2018 soit adopté, tel que modifié.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

C.C.- 4588-09-18

**06.02 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 4 SEPTEMBRE 2018**

CONSIDÉRANT l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé ».

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ajournée du 4 septembre 2018.

Que le procès-verbal de la séance ajournée du 4 septembre 2018 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 4589-09-18

**06.03 REDÉCOUPAGE DES BASSINS GÉOGRAPHIQUES DES ÉCOLES DE MERCIER**

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'analyse des prévisions de l'effectif scolaire 2018-2019 par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT les travaux d'agrandissement de l'école primaire Saint-René;

CONSIDÉRANT que nous devons, pour l'année scolaire 2019-2020, prévoir l'organisation la plus efficiente permettant d'accueillir l'ensemble de la clientèle préscolaire et primaire de la ville de Mercier dans les écoles Saint-René, Saint-Joseph et des Bons-Vents;

CONSIDÉRANT que l'objectif premier de cette démarche est de permettre aux écoles primaires de Mercier d'accueillir un nombre d'élèves en fonction de leur capacité d'accueil afin de maintenir une qualité de service;

CONSIDÉRANT l'analyse des résultats de la préconsultation;

CONSIDÉRANT l'analyse des résultats de la consultation officielle qui indique que deux des trois conseils d'établissement ont signifié une tendance et recommandé l'application de l'hypothèse 2;

CONSIDÉRANT les travaux de la séance plénière du conseil des commissaires du 4 septembre 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Michelle Morin, commissaire,

D'adopter les bassins géographiques des écoles primaires Saint-René, Saint-Joseph et des Bons-Vents, comme présentés dans l'hypothèse 2 déposée sous la cote 06.03a.

De permettre aux élèves actuellement en 5<sup>e</sup> année, touchés par le redécoupage, de poursuivre leurs études primaires en 6<sup>e</sup> année dans leur école actuelle pour l'année 2019-2020, si tel est le souhait des parents;

De demander à l'école Saint-René, qui accueillera de nouveaux élèves, de mettre en place un processus d'accueil facilitant la transition dans un nouveau milieu scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**06.04 RECOMMANDATIONS DE DEMANDES D'AJOUT D'ESPACE AU MEES DANS LE CADRE DU PQI 2019-2029.**

C.C. - 4590-09-18

**06.04.01 DEMANDE DE FINANCEMENT AU MEES POUR L'AJOUT D'ESPACE - NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE – LÉRY**

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en juin 2018;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2018;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2018-2023;

CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires actuellement en chantier dans les municipalités de Châteauguay et Léry;

CONSIDÉRANT les projets de développements domiciliaires en planification pour les cinq prochaines années dans les municipalités de Châteauguay et Léry;

CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au primaire dans le secteur Ouest est supérieur aux prévisions du MEES;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Allard, commissaire,

de renouveler la demande faite au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin de construire une école primaire 3-18 dans la municipalité de Léry

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.- 4591-09-18**

**06.04.02 DEMANDE DE FINANCEMENT AU MEES POUR L'AJOUT D'ESPACE - ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-MICHEL-ARCHANGE**

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en juin 2018;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2018;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2018-2023;

CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires actuellement en chantier dans la municipalité de Saint-Michel;

CONSIDÉRANT les projets de développements domiciliaires en planification pour les cinq prochaines années dans la municipalité de Saint-Michel;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron - Lavigneur, commissaire,

de renouveler la demande faite au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour ajouter des espaces permanents et réaménager des locaux à l'école Saint-Michel et ce, afin que l'école primaire Saint-Michel-Archange à Saint-Michel ait l'espace suffisant pour accueillir la clientèle du secteur qu'elle dessert.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.- 4592-09-18**

**06.04.03 DEMANDE DE FINANCEMENT AU MEES POUR L'AJOUT D'ESPACE - ÉCOLE PRIMAIRE NOTRE-DAME-SAINT-JOSEPH**

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en juin 2018;

- CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2018;
- CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2018-2023;
- CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires actuellement en chantier dans la municipalité de La Prairie;
- CONSIDÉRANT les projets de développements domiciliaires en planification pour les cinq prochaines années dans la municipalité de La Prairie;
- CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au primaire dans le secteur Nord est supérieur aux prévisions du MEES;
- CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;
- CONSIDÉRANT la nécessité de doter l'école Notre-Dame-Saint-Joseph (édifice Notre-Dame) à La Prairie d'installations adéquates;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Valérie Roy, commissaire,

de renouveler la demande faite au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin d'ajouter un gymnase simple et de réaménager les locaux existants à l'école Notre-Dame-Saint-Joseph (édifice Notre-Dame) à La Prairie.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 4593-09-18

06.04.04

#### **DEMANDE DE FINANCEMENT AU MEES POUR L'AJOUT D'ESPACE - ÉCOLE SECONDAIRE PIERRE-BÉDARD**

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la rencontre qui a eu lieu au Ministère le mercredi 17 septembre 2014 et l'orientation qui nous a été donnée en lien avec le retrait éventuel des modulaires;

CONSIDÉRANT que le Ministère nous a demandé, lors de la présentation de nos prochaines demandes d'ajout d'espaces, s'il est justifié de

- conserver l'équivalent de l'espace ou plus que procurent les locaux modulaires en place;
- CONSIDÉRANT que les locaux modulaires à l'école Pierre-Bédard sont installés et utilisés depuis l'année scolaire 2002-2003;
- CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en juin 2018;
- CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2018;
- CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2018-2028;
- CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires actuellement en chantier dans les municipalités que dessert l'école Pierre-Bédard;
- CONSIDÉRANT les projets de développements domiciliaires en planification pour les cinq prochaines années dans les municipalités que dessert l'école Pierre-Bédard;
- CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au secondaire est supérieur aux prévisions du MEES;
- CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MEES pour l'ensemble des écoles secondaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire,

de renouveler la demande faite au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour procéder au retrait des locaux modulaires et pour l'ajout d'espaces permanents et le réaménagement de locaux et ce, afin que l'école secondaire Pierre-Bédard à Saint-Rémi ait l'espace suffisant pour accueillir la clientèle des municipalités qu'elle dessert (Saint-Rémi, Saint-Isidore, Saint-Michel et Sainte-Clotilde)

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 4594-09-18

06.04.05

**DEMANDE DE FINANCEMENT AU MEES POUR L'AJOUT D'ESPACE - NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE - SECTEUR NORD-OUEST**

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

- CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en juin 2018;
- CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2018;
- CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2018-2023;
- CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires actuellement en chantier dans le secteur Nord-Ouest, particulièrement à Saint-Constant;
- CONSIDÉRANT les projets de développements domiciliaires en planification pour les cinq prochaines années dans le secteur Nord-Ouest, particulièrement à Saint-Constant et Sainte-Catherine;
- CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au primaire dans le secteur Nord-Ouest est supérieur aux prévisions du MEES;
- CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

de demander au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin de construire une nouvelle école primaire 4-24 dans le secteur Nord-Ouest.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 4595-09-18

**06.04.06 DEMANDE DE FINANCEMENT AU MEES POUR L'AJOUT D'ESPACE - NOUVELLE ÉCOLE PRIMAIRE - SECTEUR NORD**  
Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

- CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en juin 2018;
- CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2018;
- CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2018-2023;

CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires actuellement en chantier dans les municipalités de La Prairie et Candiac et Saint-Philippe;

CONSIDÉRANT les projets de développements domiciliaires en planification pour les cinq prochaines années dans les municipalités de La Prairie, Candiac et Saint-Philippe;

CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au primaire dans le secteur Nord est supérieur aux prévisions du MEES;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Valérie Roy, commissaire,

de demander au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire afin de construire une nouvelle école primaire 3-18 dans le secteur Nord.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C.- 4596-09-18

**06.04.07 DEMANDE DE FINANCEMENT AU MEES POUR L'AJOUT D'ESPACE - ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-MARC**  
Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en juin 2018;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2018;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2018-2023;

CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires actuellement en chantier dans la municipalité de Candiac, particulièrement dans le secteur de l'école Saint-Marc;

CONSIDÉRANT les projets de développements domiciliaires en planification pour les cinq prochaines années dans les municipalités du secteur Nord;

CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au primaire dans le secteur Nord est supérieur aux prévisions du MEES;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MEES pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Margot Pagé, commissaire,

de demander au MEES d'accorder à la commission scolaire le financement nécessaire pour ajouter des espaces permanents et réaménager des locaux à l'école Saint-Marc et ce, afin que l'école primaire Saint-Marc à Candiac ait l'espace suffisant pour accueillir la clientèle du secteur qu'elle dessert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

C.C. - 4597-09-18

**06.04.08 DEMANDE DE FINANCEMENT AU MEES POUR L'AJOUT D'ESPACE - ÉCOLE SECONDAIRE JACQUES-LEBER**

Monsieur Daniel Bouthillette, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le portrait de l'évolution de la clientèle révisé en août 2018;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du MEES de mars 2018;

CONSIDÉRANT l'organisation scolaire en lien avec notre prévision de clientèle 2018-2028;

CONSIDÉRANT l'évolution des développements domiciliaires actuellement en chantier dans les municipalités de Saint-Constant et Delson;

CONSIDÉRANT les projets de développements domiciliaires en planification pour les cinq prochaines années dans les municipalités de Saint-Constant et Delson;

CONSIDÉRANT que le taux de croissance annuel de la clientèle au secondaire dans le secteur Nord-Ouest est supérieur aux prévisions du MEES;

CONSIDÉRANT le déficit important en places-élèves prévu au secondaire sur l'ensemble du territoire de la commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour les dix prochaines années;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues par le MEES pour l'ensemble des

écoles secondaires de la  
Commission scolaire des Grandes-  
Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas,  
commissaire,

de demander au MEES d'accorder à la commission scolaire  
le financement nécessaire afin de procéder à l'ajout  
d'espaces permanents et au réaménagement de locaux à  
l'école secondaire Jacques-Leber à Saint-Constant.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **07.00 SERVICES ÉDUCATIFS**

#### **08.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**

#### **09.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

#### **10.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**10.01** Ce sujet sera discuté au point 17.02.

**10.02** ÉCOLE SAINT-VIATEUR – AGRANDISSEMENT ET  
RÉAMÉNAGEMENT, APPEL D'OFFRES 18-006-AOP-91656  
Ajournement au 2 octobre 2018.

*À 19h48, madame Claudine Caron-Lavigueur quitte son siège.*

**C.C.- 4598-09-18**

**10.03** **AVIS DE QUALIFICATION POUR SERVICES PROFESSIONNELS  
D'INGÉNIERIE - LABORATOIRES-EXPERTS POUR LA  
COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES, APPEL  
D'OFFRES 17-085-AOP-SPLABMULTI1821.**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources  
matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le processus de sélection des firmes de  
professionnels;

CONSIDÉRANT la Loi sur les contrats des organismes publics et  
le Règlement sur les contrats de services des  
organismes publics ;

CONSIDÉRANT la Politique d'acquisition de biens et de services  
de la Commission scolaire des  
Grandes-Seigneuries ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Cédric Fontaine, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent de retenir,  
pour une période contractuelle stipulée à l'appel d'offres 17-085-AOP-  
SPLABMULTI1821, soit du **1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 octobre 2021**,

les services professionnels des firmes d'ingénierie - laboratoires-experts comportant des dépenses inférieures à 100 000 \$ :

<b>Services professionnels en ingénierie laboratoire-experts</b>	
Groupe ABS Inc.	(Saint-Rémi)
GHD Consultants Ltée	(Montréal)
Labo S.M. Inc.	(Longueuil)
SNC-Lavalin GEM Québec Inc.	(Longueuil)
Stantec Experts-Conseils Ltée	(Saint-Laurent)

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.- 4599-09-18**

#### **10.04 ACQUISITION DU LOT 5 160 300 DU MINISTÈRE DESTransports, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE.**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la demande d'acquisition du lot 5 160 300, formulée par la municipalité de Saint-Bernard auprès du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;

CONSIDÉRANT les aménagements envisagés par la Municipalité pour le lot 5 160 300 ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries n'est pas en mesure d'acquiescer ce lot à sa valeur marchande ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

d'informer le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries renonce à l'acquisition du lot 5 160 300 ;

que la directrice générale et le directeur du Service des ressources matérielles soient autorisés à amorcer des discussions avec la Municipalité de Saint-Bernard concernant l'aménagement du lot 5 160 300, lorsque la Municipalité en sera devenue propriétaire.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**C.C.- 4600-09-18**

#### **10.05 ACCEPTATION DES ORDRES DE CHANGEMENT – SAINT-ÉDOUARD MODIFICATION DE LA RÉOLUTION C.C.-4373-10-17, PROJET D'AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

- CONSIDÉRANT le contrat octroyé 17 octobre 2017 (C.C.- 4373-10-17) à **Constructions RDJ Inc.**, pour l'agrandissement et le réaménagement de l'école Saint-Édouard phase 2, à Saint-Édouard;
- CONSIDÉRANT les conditions de chantier rencontrées lors des travaux ;
- CONSIDÉRANT l'accélération des travaux requise afin d'assurer la rentrée scolaire ;
- CONSIDÉRANT la nature des modifications qui ont été apportées à ce jour au contrat initial ;
- CONSIDÉRANT la nature des modifications que le Service des ressources matérielles prévoit devoir apporter au contrat initial pour finaliser les travaux ;
- CONSIDÉRANT que la valeur de ces modifications sera financée par la réserve pour contingences prévue au projet et l'excédent par le budget d'investissement de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

que les membres du Conseil autorisent les modifications au contrat initial de **Constructions RDJ Inc.**, jusqu'à concurrence de 14,92 % (937 740,91 \$ avant taxes) de la valeur initiale du contrat.

qu'à la fin des travaux, le Service des ressources matérielles dépose au conseil des commissaires une mise à jour des modifications qui auront été apportées au contrat.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

**12.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**

**13.00 SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**14.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES**  
**14.01 COUPS DE CŒUR**

**15.00 COMITÉ DE PARENTS**  
 Pas de participation au CodeCan parce que la CSDGS n'a pas été sollicitée.

**16.00 DEMANDE D'INFORMATION**

**17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**  
**17.01** Madame Marie-Louise Kerneis, présidente fait part au conseil que l'émission de télévision 24/60 a présenté une émission spéciale sur l'éducation dans le cadre de la campagne électorale provinciale.

**C.C.- 4601-09-18**

**HUIS CLOS**  
**À 20H10**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-4602-09-18**

**LEVÉE DU HUIS CLOS  
À 20H53**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Dugas, commissaire,

Que le huis clos soit levé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**C.C.-4603-09-18**

**17.02 ÉCOLE GÉRIN-LAJOIE – AGRANDISSEMENT ET  
RÉAMÉNAGEMENT, APPEL D'OFFRES 18-001-AOP-91652**

Monsieur Frédéric Grandioux, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre Politique d'acquisition de biens et de services

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels ;

CONSIDÉRANT qu'une demande de financement additionnel de 3 066 012 \$ (taxes incluses) (honoraires professionnels et frais de gestion exclus) a été transmise au Ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT l'impact d'un délai de livraison du projet d'agrandissement de l'école Gérin-Lajoie sur la capacité d'accueil nécessaire pour répondre aux besoins de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à la rentrée scolaire 2019-2020 dans le secteur de Châteauguay;

CONSIDÉRANT que de retarder le contrat nécessiterait l'ajout de classes modulaires dans le secteur de Châteauguay, et engendrerait des coûts additionnels importants ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Suzanne Gaudette commissaire,

d'octroyer le contrat pour pour l'agrandissement et le réaménagement de l'école Gérin-Lajoie à **Groupe Gagné Construction Inc.**, de Saint-Christophe-d'Arthabaska, pour un montant forfaitaire de **12 794 500.00 \$** avant les taxes (**14 710 476.38 \$** taxes incluses), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du **4 septembre 2018** ;

de réitérer au Ministère de l'Éducation la nature urgente de notre demande de financement additionnel compte tenu des échéanciers de livraison du projet et des besoins d'espace de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries pour la rentrée scolaire 2019-2020, dans le secteur de Châteauguay.

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat s'il y a lieu.

Monsieur Stéphane Bessette, commissaire, demande le vote.

ONT VOTÉ POUR : 12 commissaires  
ONT VOTÉ CONTRE : 2 commissaire

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**18.01** Calendrier des rencontres des comités statutaires

**C.C.-4604-09-18**

**19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 21h03,

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sophia Plante, commissaire, que la présente séance ordinaire soit ajournée au 2 octobre 2018 à 19h30.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Présidence de la séance

---

Secrétaire générale

1312  
S:\510\SG\1000\_Administration\_generale\1310\_CC\1311\_PV\1-2018-2019\3. 11 septembre 2018\_1312.docx